

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 29 (1896)

Artikel: Le récent mouvement moral en Amérique et en Europe
Autor: Schinz, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379609>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RÉCENT MOUVEMENT MORAL EN AMÉRIQUE

ET EN EUROPE ¹

PAR

ALBERT SCHINZ

Au commencement du mois de février de cette année, les journaux annonçaient la fondation dans notre pays d'une « Société suisse de culture morale » (*Schweizerische Gesellschaft für Ethische Kultur*). Elle était loin d'être la première dans son genre. Il y a en effet vingt ans aujourd'hui qu'avait été créée en Amérique la première de ces associations; de là elles avaient passé en Angleterre, puis en Allemagne et en Autriche; elles comptent même un certain nombre d'adhérents en Italie.

La décision de suivre chez nous l'exemple des pays voisins avait été prise à Zurich le 27 décembre 1895 dans une assemblée d'environ 20 personnes, et ce fut le 31 janvier 1896 que la société fut définitivement fondée. Le nombre des membres était à cette date de soixante-quatre personnes, il devait en peu de semaines dépasser la centaine. Un comité provisoire fut élu; il est composé de M. Pflüger, pasteur à Dussnang en Thurgovie, de M^{me} Dr Louise Dodel, la femme du célèbre professeur zuricois, et de M. Gustave Maier, membre du comité de la société allemande de culture morale, mais résidant à Zurich. Jusqu'ici il n'y a point encore de sections distinctes établies dans nos villes; le siège de la société est, en attendant, fixé à

¹ Conférence faite à Neuchâtel, le 13 mars 1896, sous les auspices de la « Société d'utilité publique ».

Zurich où du reste se trouve la grande majorité des membres. Mais on se propose de convoquer sous peu une assemblée générale. Un endroit central comme Olten ou Schinznach serait choisi à cet effet. De plus, en automne de cette année encore, aura lieu à Zurich une assemblée internationale des sociétés de culture morale. On assure que les personnalités les plus marquantes de ce mouvement en Europe s'y rencontreront, et s'y feront entendre, même publiquement. Citons le Dr Stanton Coit, de Londres, dont nous aurons à parler souvent au cours de ce travail ; le professeur Förster, directeur de l'observatoire royal de Berlin ; les célèbres professeurs de philosophie Jodl de Prague et Höffding de Copenhague, qui tous deux ont publié des œuvres de tout premier ordre dans le domaine de la science morale. Enfin qui sait si Félix Adler, le fondateur de la première société morale en Amérique, n'honorera pas également de sa présence la ville des bords de la Limmat¹.

I

De quoi s'agit-il donc dans ces « sociétés morales » qui mettent aujourd'hui le pied sur le sol de notre patrie ?

Certes il faudrait être aveugle pour ne pas voir en elles une manifestation importante de l'état des esprits contemporains. Disons plus, les sociétés morales sont le résultat naturel d'un immense courant de la pensée, qui après une longue évolution a fini par trouver en elles sa dernière et plus complète expression. Ils ne sont pas rares, en effet, les essais antérieurs et partiels tentés déjà au cours de notre siècle pour donner à la morale une base autre que celle fournie par la théologie ; pour constituer ce qu'on est convenu depuis longtemps d'appeler une morale « indépendante. » L'on veut renverser l'ordre des termes tel qu'on l'admettait jusqu'ici, c'est-à-dire ne plus subordonner la morale à la religion mais au contraire la religion à la morale et créer, selon la propre expression de F. Adler, la « religion de la moralité. » Il n'était donc guère possible, — cela ressort avec la plus parfaite évidence, — d'arriver au but

¹ Voir la note à la fin de cette étude.

sans combattre la puissance représentant l'ancienne opinion, celle qui subordonnait la religion à la morale et cherchait au delà du monde la sanction des actes moraux. Par là nécessairement, et quoique les sociétés morales ne soient en général pas curieuses de ce rapprochement, il y avait parenté d'idées très apparente avec les nombreuses sociétés anti-ecclésiastiques, anti-chrétiennes et même anti-religieuses qui se sont constituées en Europe depuis une cinquantaine d'années. La différence qui sépare les sociétés de culture morale et les sociétés de libres-penseurs ou rationalistes (ces termes pris au sens défavorable que l'on y a attaché dans les milieux chrétiens), c'est — on s'en assurera bientôt — que les dernières avouent leur hostilité vis-à-vis de l'Eglise, tandis que les premières, sans le dire tout haut, poursuivent cependant la même fin. Le mouvement des sociétés morales se rattache donc logiquement au mouvement de révolte contre le pouvoir de l'Eglise, on peut même dire davantage, qu'il en est sorti. Nous essayerons dans les pages qui suivent de mettre en relief ce rapport de filiation.

Toutefois, avant d'en venir là, il ne sera pas dépourvu d'intérêt de remarquer que le mouvement qui devait aboutir aux sociétés de culture morale, a trouvé de l'écho et s'est par conséquent développé surtout dans les pays germaniques et anglo-saxons, à l'exclusion presque complète des pays latins où les événements avaient donné dès l'abord au même courant d'idées une tournure toute différente. En France, en effet, depuis la Révolution, la rupture entre l'Eglise et le monde était définitivement consommée. Le catholicisme était la religion dominante. Toute tentative de rénovation sociale se faisait soit dans et par l'Eglise, en accord avec ses principes, soit tout à fait en dehors de l'Eglise et indépendamment d'elle. De la sorte tous les conflits étaient tout naturellement prévenus entre les deux pouvoirs ecclésiastique et laïque. En Allemagne, au contraire, les principes plus larges du protestantisme avaient permis aux deux puissances de marcher bien plus longtemps la main dans la main. Et si l'Eglise l'avait voulu, elle aurait pu pendant de longues années encore (et notre opinion particulière est qu'elle

l'aurait pu toujours), tenir les rênes du mouvement social en Allemagne ; il aurait pu lui appartenir à elle, le beau rôle de diriger dans une voie paisible la poussée si terriblement menaçante aujourd'hui ; sans l'étroitesse blessante, le conservatisme coupable et l'indolence maladroite de certains de ses chefs, l'Eglise n'aurait jamais été réduite à la triste et humiliante position qui lui est faite à l'heure présente.

Il est à noter cependant que ce ne fut pas sur terrain protestant que prit naissance la première revendication décidée d'indépendance. En 1845, à l'occasion du fameux pèlerinage à Trèves en l'honneur de la sainte tunique (1844), — pèlerinage qui fut renouvelé du reste en 1891 et devait soulever des protestations non moins indignées que la première fois, — un violent conflit s'était élevé dans les rangs des catholiques allemands. Un certain nombre d'entre eux résolurent de briser enfin avec Rome, tout en restant fidèles d'ailleurs à leur ancienne foi catholique. Ils se réunirent à Leipzig, adoptèrent la dénomination de « catholiques allemands. » La confession de foi rédigée à cette occasion statuait entre autres ceci : (Art. 3). « Nous rejetons la primauté du pape et nous nous déclarons indépendants de la hiérarchie ecclésiastique,... etc.¹. »

Cet acte de révolte dans le camp du catholiscisme devait servir d'exemple aux protestants animés de sentiments d'hostilité et de rancune à l'égard de l'Eglise de leur pays. Ils n'attendirent pas longtemps pour les faire éclater. Deux ans s'étaient à peine écoulés qu'une assemblée de cent vingt personnes se réunit à Magdebourg. On y formula une déclaration dont l'article premier était ainsi conçu : « Nous ne pouvons plus nous déclarer d'accord avec la façon d'agir de l'Eglise actuelle, c'est pourquoi nous nous séparons de l'Eglise d'Etat de notre pays.... »

Il convient d'insister sur le fait que ce n'était là qu'une œuvre de réforme purement religieuse. Mais une fois l'impulsion donnée, on vit bientôt l'opposition à l'Eglise se trans-

¹ Les catholiques allemands recrutèrent de nombreux adhérents. Au concile général, qui eut lieu à Berlin en 1847, on comptait déjà 200 communautés dont 150 étaient représentées.

former en une autre plus grave. En effet, en cette même année 1847 encore dans deux villes de l'Allemagne, Hambourg et Marbourg, se constituaient les premières « communautés libres » (*Freie Gemeinde*). Celles-ci ne se séparaient plus seulement de l'Eglise établie, mais du christianisme. Le programme, présenté à Hambourg par le Dr Kleinpaul, contenait ces mots : « La Communauté libre est une société de personnes affranchies de tout joug spirituel... et qui se réunissent, en opposition avec le christianisme, pour développer dans la conscience du peuple ce qui est réellement humain et naturel en l'homme. »

Il est inutile de suivre pas à pas la lente évolution de cette disposition des esprits qui, d'une tentative de réforme foncièrement religieuse, devait conduire à une opposition systématique à toute religion. Il suffit de rappeler qu'en 1859, à Gotha, les catholiques-allemands et les protestants-libres s'unirent pour former ensemble l'« Association des communautés religieuses libres. » Un premier essai dans ce sens avait échoué en 1850.

Il était bien évident que pour poser à la base de l'« Association » des principes qui pussent être adoptés par tous, on devait donner à ces principes un caractère presque exclusivement moral, sur terrain religieux toute entente était *a priori* impossible. Aussi ne sommes-nous que médiocrement surpris de voir qu'à la huitième assemblée, à Breslau en 1879, Schäfer, représentant de la communauté libre de Berlin, propose à la discussion entre autres thèses celle-ci, qui est la première : « Religion signifie pour nous essentiellement morale, conformément aux principes d'une raison et d'une science progressives. » Mais au fond le premier but, dans les conditions de lutte où l'on se trouvait, celui que trahissaient directement ou indirectement tous les actes de l'association, c'était de ruiner la puissance sociale de l'Eglise ; les manifestes publiés, comme les alliances étranges contractées entre représentants d'opinions en soi si divergentes, en disent assez là-dessus.

Enfin il ne nous reste plus, pour montrer le terme fatal auquel aboutissaient toutes ces manifestations, qu'à signaler encore l'« Association allemande des libres penseurs » (*Deutscher*

Freidenkerbund). Ce n'est plus seulement l'Eglise, les préjugés ecclésiastiques, le christianisme qui sont l'objet de leurs attaques, c'est cette fois la religion elle-même qui est violemment prise à partie. Les points de contact toutefois étaient nombreux avec les « communautés religieuses libres. » La proposition fut faite à Magdebourg en 1889 de mettre à profit ces relations étroites et de fusionner les deux associations en une seule. La chose ne se fit pourtant pas ; mais on ratifia l'année suivante au congrès de Hannovre une autre proposition dans ce sens, à savoir que l'association des libres penseurs soutiendrait autant que possible les efforts des communautés religieuses libres.

Si nous passons à l'Angleterre, nous voyons à peu près en même temps qu'en Allemagne, surgir aussi un mouvement d'opposition à l'Eglise, mais accusant dès l'origine une attitude beaucoup plus décidée : nous voulons parler du « Sécularisme » qui prend en effet directement le contre-pied de la religion. Son fondateur Holyoake avait gagné à sa manière de voir surtout la classe des ouvriers. Le mouvement ne prit toutefois quelque consistance qu'en 1860, et cela grâce à la publication d'un journal hebdomadaire, *The National Reformer*, créant un lien entre les diverses branches de la « National Secular Society. » Leur but est exprimé de la façon suivante dans les statuts : « Le Sécularisme enseigne que la conduite de notre vie doit se fonder sur la raison et la science ; il ignore toute action divine dans les affaires humaines.... Le Sécularisme déclare que la théologie ne peut être estimée par la raison que comme une superstition, par l'expérience que comme nuisible au bien commun ; il combat en elle l'ennemie héréditaire du progrès. » Bradlaugh était l'auteur de ce réveil et jusqu'en 1875 il resta à la tête de son journal. A cette époque une dissension éclata dans la société qui forma dès lors deux partis : l'un plus avancé, avec Bradlaugh comme chef, et cherchant par des moyens violents à extirper la religion du sol anglais ; l'autre, sous la direction de Holyoake et Charles Watts, adopta le nom de « British Secular Union » et eut pour organe la

Secular Review. La position des seconds vis-à-vis de l'Eglise était celle de l'indifférence, ou, selon une expression devenue courante, de l'Agnosticisme. « Le point de vue de l'Agnosticisme, disaient-ils, est de ne se prononcer ni pour ni contre l'existence de Dieu et d'une vie future. Ce sont là des questions insolubles pour les esprits même les plus puissants, et au sujet desquelles la société renonce à se prononcer. En réalité elles n'ont aucune influence sur les grands problèmes et les besoins urgents de la vie terrestre. »

Mais si le parti des violents est aujourd'hui encore si bien vivant qu'il a même pu fonder un second journal, *The Free-thinker*, le parti des modérés avait perdu avec son caractère d'opposition à la religion la force qu'il lui fallait pour subsister et il tomba définitivement en mai 1890. Seul son ancien porte-voix, sous le nom nouveau de *Agnostic Journal*, a survécu au naufrage, il est entre les mains du compagnon d'œuvre de Ch. Watts¹.

L'activité de ces associations, — dont nous n'avons nommé que les plus importantes, — ne devait pas rester limitée à l'Europe. Leurs principes d'hostilité à l'égard de l'Eglise et du Christianisme s'étaient transportés de l'autre côté de l'océan avec les nombreux contingents d'émigrants se rendant sans cesse en Amérique. Déjà en 1846, dans les rangs des émigrés allemands, environ quarante « Communautés libres » s'étaient formées. Celles de New-York, Philadelphie et Milwaukee étaient les plus considérables. Depuis 1865 des rapports s'établirent avec les communautés de la mère-patrie. La position prise en face de la religion, si elle n'était pas dès le début très franche, n'est plus douteuse depuis 1872. Voici l'un des principes fondamentaux de l'association américaine : « Nous reconnaissons la supériorité de la raison dans tous les domaines de l'activité humaine,... c'est pour cela que nous rejetons toute croyance (religieuse). »

¹ Nous avons puisé en grande partie les renseignements qui précèdent dans l'ouvrage du Dr Keibel : *Die Religion und ihr Recht gegenüber dem modernen Moralismus*. Leipzig 1891.

L'année 1876 fut signalée par une vraie salve de sociétés trahissant toutes un même courant d'idées. Citons entre autres l'« Association des radicaux » ou des libres penseurs, à laquelle se joignirent un certain nombre de membres des communautés libres dont nous venons de parler. Leurs représentants les plus avancés se livraient à des attaques ouvertes contre le Christianisme, tandis que les modérés se bornaient à exiger de l'Etat qu'il s'abstînt, selon les lois, de toute accointance avec la vie religieuse de la nation. C'est en 1876 de même que les principes des sécularistes anglais s'implantaient chez les Anglo-Américains et qu'une « American Secular Union » était fondée à Philadelphie par F.-E. Abbot. Nous y voyons, comme chez les radicaux, l'intention première de protester contre les faveurs de l'Etat envers l'Eglise, dégénérer souvent en lutte contre la religion elle-même.

Mais si l'on y regarde d'un peu plus près, tout ce mouvement anti-ecclésiastique n'avait au fond pas grand sens sur terre américaine. On sait la liberté d'opinion dont jouit l'Amérique et combien les institutions religieuses y ont peu à faire avec le gouvernement et les institutions sociales, avec celles du moins qui ne revendiquent pas spécialement cette intervention. Dès lors rien d'étonnant à ce que des sociétés qui se fondaient pour combattre un ennemi qui n'existait pour ainsi dire pas en réalité, tombassent bientôt dans l'oubli. N'ayant pas d'adversaire, elles n'avaient pas de raison d'être. — Il eût fallu, si l'on voulait affirmer son existence avec quelque chance de succès, prendre un autre chemin, adopter une tactique de combat toute différente : les Eglises, les diverses congrégations religieuses, n'étaient pas, il est vrai, comme dans notre vieille civilisation, les dispensatrices et les berceaux de tant d'entreprises de bienfaisance et de charité, mais en raison même de leur existence et pour réaliser les commandements divins, elles devaient se donner pour tâche de prendre en main ces œuvres de toutes sortes; elles aspiraient, en d'autres termes, à jouer en Amérique le rôle que leurs Eglises sœurs jouaient en Europe. Ce but était loin d'être atteint, d'autant plus qu'elles n'étaient pas, comme nous l'avons dit déjà, soutenues par le gouvernement

dans leur activité. Il résultait de cet état de choses que, si l'on ne pouvait leur enlever des places qu'elles n'occupaient pas encore, il était possible cependant de leur contester celles qu'elles convoitaient. On pouvait les devancer. De la sorte on aurait un but positif à proposer à ses efforts, mais en même temps on conservait à l'égard de l'Eglise les sentiments de rivalité qui étaient à la base de tout le mouvement moral et qui en Europe avaient fait sa force.

Tel fut précisément le moyen d'action mis en œuvre dans les « Sociétés de culture morale » créées en cette même année 1876. Tel est le secret qui leur permit d'être autre chose qu'un feu de paille, tandis que tant d'autres associations, pourtant parentes de tendance et fondées à la même époque et dans le même milieu, ne jouèrent aucun rôle social. En cela consiste tout particulièrement le génie de F. Adler, le promoteur du mouvement, d'avoir compris comment il fallait lutter contre les préjugés religieux dans un pays où ces préjugés n'avaient encore donné lieu à aucun abus, où l'on n'avait donc aucune raison de les attaquer directement. F. Adler du reste, avec une habileté consommée, fit plus encore. Non seulement il prétendit n'être pas hostile à l'Eglise, mais il ne refusait à personne l'accès aux sociétés morales. Les chrétiens de toutes nuances, comme les agnostiques ou les positivistes les plus convaincus, étaient cordialement invités à collaborer à son œuvre.

Il n'en est pas moins vrai cependant, que de fait F. Adler contestait au Christianisme, le sachant et le voulant, son influence sociale. Il convient en effet de remettre ici les choses au point, et de ne pas nous laisser égarer par de vaines paroles, comme ce fut souvent le cas, même chez les partisans dévoués et convaincus des sociétés de culture morale. Tout en respectant du reste infiniment ces dernières et en reconnaissant très volontiers qu'elles peuvent dans leur sphère d'action atteindre des résultats pratiques tout à fait dignes d'attention, ce nous est un devoir de dissiper ce fantôme d'une prétendue tolérance, si hautement proclamée et si infatigablement revendiquée. Comme c'est là le facteur de propagande le plus puissant et le plus souvent invoqué par ces nouvelles associations, nous ne

saurions nous abstenir de signaler au moins à l'attention des gens qui pensent, une illusion d'autant plus regrettable qu'elle est mieux dissimulée. — Les protestations de neutralité, disons-nous donc, à l'égard de la religion ne sont qu'apparentes. La rivalité devait exister dès les premiers jours. Elle ne pouvait pas ne pas exister. Si en effet F. Adler et ses amis avaient pensé que l'Eglise était en état de réaliser le but qu'elle se proposait et qu'ils se proposaient, eux, de leur côté, ils auraient fait œuvre parfaitement inutile ou superflue en créant une société morale à côté d'elle. S'organiser indépendamment de l'Eglise, c'était tout simplement dire qu'ils réaliseraient mieux l'idéal social que ne le ferait cette Eglise. Il n'était donc d'emblée pas possible de vivre sur un pied d'amitié. Les protestations de tolérance pouvaient être sincères chez beaucoup : on n'en était pas moins dupe des mots.

Et quant au chrétien qui se rattache aux sociétés morales, il déclare implicitement, d'une part, que l'Eglise ne suffit plus, et d'autre part, que ce dont il est besoin pour la remplacer, il le trouvera chez F. Adler. Ce dernier, dans un moment d'oubli, l'a du reste naïvement avoué... « Celui qui croit aux dogmes (de l'Eglise), disait-il un jour, n'est pas exclu de la société morale, mais il s'en exclut lui-même. » (*Ethical Record* Oct. 1889¹.)

De plus les sociétés morales rêvent de conquérir un jour l'humanité entière à leur cause, — c'est là un des thèmes favoris de leurs discours et de leurs écrits à côté du principe de tolérance dont il vient d'être question, — or n'est-ce pas

¹ Voir, à ce propos aussi, le discours de M. G. Maier, au grand congrès des sociétés de culture morale, qui eut lieu à Eisenach en 1893 : « Die Organisation der ethischen Bewegung » (Berlin 1893, pages 23-24). « Nous ne voulons, dit l'auteur, enlever à l'Eglise aucun de ses membres : bien au contraire nous lui souhaitons qu'un jour, délivrée de ses éléments dogmatiques et vouée tout entière à la culture morale, elle réunisse des auditoires plus nombreux et plus attentifs encore que les nôtres. » Ce qui revient à dire : ce n'est que quand les chrétiens auront abandonné tout ce qui les sépare de nous, soit quand ils auront fait abstraction de ce qui chez eux est spécifiquement chrétien, qu'ils pourront être avec nous. — Quoi de plus caractéristique que cette application, certainement originale, du principe de tolérance !

avouer formellement l'intention d'arriver un jour à supplanter l'Eglise ?

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, l'on conçoit maintenant combien était habile la manière de procéder de F. Adler. C'est comme si l'un de nous, ayant découvert un moyen nouveau de réformer les ivrognes, allait fonder pour son œuvre une société dans laquelle il engagerait chacun à entrer, les membres de la société de tempérance comme tous les autres. Il pourrait bien dire aussi en un certain sens : Je ne combats pas les sociétés de tempérance puisque je reçois au contraire leurs adhérents parmi mes compagnons d'œuvre ; mais il est bien clair qu'en fait il les combat tout de même. Son nouveau système rendant l'ancien inutile, l'œuvre des sociétés de tempérance tombe du même coup ; elles sont supprimées puisqu'on a trouvé quelque chose qui les remplace avec avantage.

Le Dr Félix Adler, « dont la physionomie mystique, nous dit M. Goblet d'Alviella, rappelle certaines têtes d'apôtres, » était fils du rabbin de la principale synagogue de New-York. Lui-même était destiné à succéder un jour à son père dans ses fonctions sacerdotales. Venu en Europe pour y compléter ses études, il obtint à Heidelberg le titre de Docteur en philosophie. Mais son séjour à l'étranger lui avait ravi ses anciennes croyances et depuis le jour où, de retour à New-York, il eut exposé devant l'auditoire de son père les idées qui devaient être à la base de sa religion à lui, il dut renoncer à la charge qu'on avait d'abord voulu lui réserver. Pendant quelques années Adler fut professeur à l'université de Cornell et il ne quitta ce poste que pour se vouer tout entier à l'œuvre des sociétés morales. En mai 1876 ses amis lui avaient demandé de développer devant eux ses idées nouvelles. Ce qu'il rêvait, c'était selon les termes de Sheldon dans son *Esquisse de l'histoire du mouvement moral*, de « placer la morale (Ethics) au lieu de la théologie à la base de la religion. » Séance tenante on décida la fondation de la Société de culture morale (*Society for Ethical Culture*). Le professeur Adler en accepta la direc-

tion, ainsi que la charge de conférencier ou prédicateur (*Lecturer*) comme on voudra l'appeler.

Au début composée de 128 membres, la société en comptait 600 après 10 ans d'existence. Durant sept années, New-York fut la seule à posséder une société de culture morale. Mais en 1883 fut créée celle de Chicago, avec W. Salter comme conférencier. En automne 1885 c'était le tour de Philadelphie; S.-B. Weston fut appelé à en prendre la direction. A l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de la société de New-York (mai 1886) on réunit ces différentes branches en une «*Union of the Societies for Ethical Culture*». A la fin de cette même année fut fondée à Saint-Louis une quatrième société; W.-L. Sheldon y occupe la charge de conférencier.

L'«*Union des sociétés de culture morale*» a formulé ainsi son but: «*Le but général du mouvement moral, tel que l'entend cette Union, consiste à développer la vie morale chez ses membres. L'Union souhaite une cordiale bienvenue dans son sein à toutes les personnes qui sympathisent avec ce but, quelles que puissent être leurs opinions théologiques ou philosophiques.*» (Constitution, art. II, section 2).

Et F. Adler, dans le *Ethical Record*¹, numéro d'octobre 1889, formule ainsi sa pensée:

«*Les buts de la « société morale » sont :*

«*1. D'enseigner la suprématie des fins morales sur toutes les autres fins et sur tous les intérêts humains.*

«*2. D'enseigner que la loi morale a une autorité immédiate et indépendante de la vérité des croyances religieuses ou des théories philosophiques.*

«*3. De faire progresser la science et l'art de bien vivre.*»

Depuis leur fondation ces sociétés, sans avoir jamais provoqué en dehors du cercle de leurs membres un enthousiasme délirant, ont cependant dignement affirmé le rang auquel elles croyaient avoir droit, à côté des congrégations religieuses. Leur histoire ne présente aucun intérêt particulier. Relevons seule-

¹ L'organe de la société jusqu'en octobre 1890; depuis cette époque il paraît en format agrandi, sous le nom de «*International Journal of Ethics.*»

ment en passant l'influence exercée par les sociétés morales en Amérique, en tant qu'elles représentent un courant de pensées philosophiques. On n'aura pas de peine à s'en convaincre par la lecture de quelques numéros de l'*International Journal of Ethics*.

D'Amérique, comme nous l'avons dit, les sociétés morales se transplantent en Europe. Mais loin de se souvenir du lien qui les unit aux associations dont nous avons parlé au début, elles évitent au contraire avec soin tout contact, et nient même toute analogie de but avec elles. Nous sommes conduits d'abord en Angleterre. Une société morale fut créée en 1886 à Londres, à Essex-Hall, sous la présidence de M. W. Wallace. Elle déclare vouloir « contribuer tout à la fois par l'enseignement (*precept*) et la pratique à étendre l'influence de la morale, sans se fonder sur aucune base dogmatique » (*on a non-dogmatic basis*). Mais ce qui a surtout contribué à donner aux sociétés morales d'Angleterre un certain essor, c'est l'arrivée à Londres de l'une des personnalités les plus influentes de tout le mouvement moral, le Dr Stanton Coit, jusqu'alors vicaire de F. Adler à New-York. En 1888 il reçut un appel de la Communauté de la chapelle de South-Place à Londres. Fondée en 1817 déjà, cette congrégation s'était peu à peu séparée du Christianisme, puis de toute religion. C'est surtout M. Conway, pendant 21 ans à la tête de la paroisse, qui contribua à lui faire prendre rang parmi les associations purement morales. On avait abandonné la prière dans les assemblées; à côté de la lecture de la Bible prenait place celle de morceaux choisis de toutes les littératures; en un mot il ne restait plus qu'une sorte de vague théisme quand on en vint enfin à déclarer que les croyances en un Dieu personnel et à l'immortalité n'étaient pas nécessaires à la vie, qu'au contraire elles amenaient sans cesse des dissensions entre les hommes. En 1884 M. Conway retourna en Amérique, sa patrie, et lorsque quatre ans après Stanton Coit fut appelé à prendre la direction de la communauté, il ne le fit qu'à la condition qu'on adopterait le nom de Société morale. La proposition ne rencontra aucune opposition.

Des sociétés morales, quoique d'importance moins considé-

nable, furent établies dans plusieurs autres villes de l'Angleterre, ainsi à Oxford, Cambridge et Glasgow.

Les « principes généraux » des sociétés anglaises ont été publiés dans le *Rapport annuel* de 1888. Nous les reproduisons d'après l'*Ethical Record* d'octobre 1889.

« 1. Une vie morale s'impose à nous en vertu de la suprême valeur qu'une telle vie comporte; cette autorité est la plus haute qu'elle puisse revêtir.

« 2. Elle n'est pour cela en aucune manière dépendante d'une croyance en un système de récompenses et de châtiments venant d'une puissance supérieure..., » etc.

Quant à la position que ces sociétés comptent, d'après ces mêmes principes généraux, prendre en face de l'Eglise, c'est celle d'une grande réserve. « En ce qui concerne les manières de procéder de la société, il sera opportun qu'elle n'entre pas en compétition avec les institutions religieuses. La société ne se propose nullement, comme on l'a pensé, d'apporter au monde un nouvel évangile; elle vise seulement à dégager ce qui dans l'enseignement de l'Eglise est purement moral, des formes plutôt transitoires de la doctrine et du ritualisme dans lesquels il reste enfermé. »

Six ans plus tard, l'Allemagne suivait l'exemple de l'Angleterre. En mars 1892 F. Adler parla à Berlin, devant quelques personnes, de l'œuvre dont il était l'instigateur. En suite de cette conférence on discuta de l'opportunité qu'il pourrait y avoir à créer sur sol allemand des associations analogues à celles des Etats-Unis et d'Angleterre. Des « Communications préparatoires » (*Vorbereitende Mittheilungen eines Kreises gleichgesinnter Männer und Frauen zu Berlin*) furent publiées. « La société morale, y est-il dit entre autres, trouve l'essentiel de l'homme non pas dans ses rapports avec Dieu, mais avec l'humanité. » (p. 13.) On y trouve également des indications ayant pour but d'éclairer ceux qui seraient disposés à répondre à un appel de la société jusque-là anonyme. De très hautes visées et une confiance absolue en une entreprise aussi considérable seraient bien faites pour donner courage aux hésitants — si elles

n'éveillaient pas chez beaucoup un léger sentiment de scepticisme. « Si l'on nous demande comment nous nous représentons le développement du mouvement moral en Allemagne, nous déclarons tout d'abord que ces premières démarches (auxquelles nous avons été poussés, premièrement en suite de l'impression produite dans notre pays par le débat relatif au projet de loi Zedlitz pour les écoles populaires¹, et puis par la visite à Berlin de F. Adler) ne doivent être considérées que comme les débuts d'un grand mouvement allemand, bien plus, d'un mouvement qui doit embrasser l'humanité tout entière. Car celle-ci, personne ne saurait en douter, se trouve dans une phase de son développement pleine de promesses pour l'avenir.... Ce que nous disons ici des buts et devoirs des sociétés de culture morale, ainsi que des voies et moyens d'atteindre à ces fins, n'est encore que le résultat des réflexions et délibérations de cercles restreints, donc un simple projet de programme, élaboré par cette assemblée privée. Mais notre association va s'avancer ouvertement au-devant du peuple allemand pour l'engager à s'unir à nous. Nous voulons nous élever contre une certaine façon autoritaire d'agir et de parler qui demande tous les jours davantage à être réprimée, non seulement chez nous du reste, mais dans tout le monde civilisé. Nous voulons combattre dans notre pays les préjugés et les erreurs que (souvent sans mauvaise foi, c'est vrai,) l'on cherche à faire prévaloir dans l'éducation du peuple avec un zèle et une intolérance sans cesse croissants. » (p. 27-28.)

Les réunions préparatoires continuèrent. On lança une circulaire convoquant à l'assemblée générale du 18 octobre ceux qu'on estimait pouvoir être considérés comme sympathiques à l'œuvre. Près de cent journaux furent en outre invités à se faire représenter.

Parmi les personnes marquantes venues à Berlin exprès pour cette circonstance nous pourrions citer bien des noms célèbres,

¹ *Zedlitzscher Volksschulgesetz-Entwurf* par lequel le ministre des cultes voulait rendre confessionnelles les écoles populaires de Prusse. Le projet finit par être retiré par l'empereur devant le mécontentement manifesté par la nation; ce qui entraîna la déposition du ministre Zedlitz.

ainsi les professeurs Tönnies de Kiel, et Hækel de Jéna. Le Dr Stanton Coit était venu d'Angleterre. De Berlin même nommons M. Förster, Conseiller privé, professeur et directeur de l'observatoire royal, G. de Gizycki, professeur d'Éthique à l'université; le colonel H. de Gizycki, etc.

Le discours d'inauguration fut prononcé par M. Förster, qui termina en invoquant notre devise nationale: « Un pour tous, tous pour un. » Le lendemain fut le jour de la constitution définitive de la « Société allemande de culture morale. » Enfin le 6 novembre fut créée la première « section » de la société à Berlin; et en ce même jour le président pouvait annoncer que des démarches étaient également faites pour la fondation de sections sœurs à Kiel, Magdebourg, Breslau, Francfort s. M. Jéna et Fribourg. A cette époque la société comptait près de 500 membres; au moment de sa constitution à Berlin il y en avait 200.

Voici le § 1 des statuts adoptés par l'assemblée du 19 octobre : « Le but de la société est de favoriser dans le cercle de ses membres et en dehors de ce cercle le développement de la culture morale, comme étant ce qui est commun à tous les hommes et les unit, et de le faire indépendamment de toute diversité des conditions d'existence ainsi que des opinions religieuses et politiques.

» Par « culture morale » (*Ethische Kultur*) comme but de ses efforts, la société entend un état de choses dans lequel règnent justice et vérité, humanité et considération réciproque. »

II

En prenant pied en Allemagne, le mouvement moral revenait ainsi à son point de départ. Le peu que nous avons dit jusqu'ici des sociétés morales anglaises et allemandes permet déjà d'entrevoir que les rapports avec l'Eglise ne tarderont pas à reprendre le caractère d'opposition qui, selon de trompeuses apparences du moins, s'était perdu en Amérique. Et quoi d'étonnant? La vieille ennemie, quoique peut-être bien malade, n'en est pas moins vivante encore. On ne trouvait pas terrain vierge

comme de l'autre côté de l'océan. Chose curieuse, F. Adler n'a pas su voir l'écueil; son enthousiasme l'a aveuglé. Les sociétés morales ne pouvaient être en Europe ce qu'elles étaient dans leur pays d'origine; qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, qu'on s'en doute ou qu'on n'ait pas l'air de s'en apercevoir, la lutte devait éclater dès les premiers jours; bien plus, ce n'était pas l'Eglise qui ouvrait les feux, mais les sociétés morales elles-mêmes. En Amérique (où par suite des circonstances indiquées plus haut les chances d'entrer en lutte ouverte avec l'Eglise étaient en somme très minimales, ou en tous cas reléguées dans un avenir qui peut être encore très éloigné), les paroles de tolérance et les protestations de paix pouvaient avoir l'air d'être sérieuses; chez nous elles devaient être démenties dès l'abord. Rien n'est plus aisé que de le vérifier. Une seule chose nous étonne: c'est qu'on ait livré à la publicité tant de documents compromettants pour qui veut ouvrir les yeux. Nous prenons par exemple le compte rendu des premières réunions des sociétés allemandes de culture morale à Berlin.

Il s'agit de la fixation des statuts. Là, on touche du doigt dès les tout premiers pas, non pas la difficulté, mais l'impossibilité qu'il y a d'arriver à quelque chose de stable dans cette entreprise, si l'on veut toutefois rester fidèle à l'article premier et fondamental: agir « indépendamment des divergences religieuses et politiques. » Les pourparlers au sujet du projet de constitution de la société étaient en effet à peine commencés, que le professeur Tönnies, de Kiel, émit le désir de voir la discussion ramenée à ce qui devait en être le point de départ: quel était le sens à donner à ces mots: « indépendamment des divergences religieuses et politiques. » Le principe de largeur était précisément ce dont on espérait le plus de fruits; cela ressortait clairement du discours de F. Adler le 3 juillet à Berlin, de celui de W. Förster le 18 octobre, comme du reste de toutes les publications lancées avant la fondation définitive de la société morale; enfin on ne se fit pas faute de le rappeler au cours même des débats du 19 octobre (le Dr Knopf et d'autres encore.) Tout cela n'empêcha pas que beaucoup dans l'assemblée n'hésitèrent pas à demander « qu'on prit franchement position

contre l'Eglise. » La discussion devint si vive qu'un des assistants se plaignit amèrement: « On avait, disait-il, jeté avec cette discussion le bacille de la discorde dans l'assemblée. » Les quatre journées se passèrent sans que la question fût jamais officiellement résolue. On éluda la difficulté en n'y répondant pas, mais en laissant néanmoins subsister le § 1 des statuts, ce qui, cela va sans dire, ne constitue rien moins qu'une solution du problème¹. La réponse effective, celle qui se déduit de la conduite subséquente de la société pourrait se formuler ainsi: En théorie nous voulons continuer à être avec tout le monde et appliquer nos principes de tolérance; mais en pratique c'est impossible, car aussi longtemps que nous n'avons pas détrôné ceux qui siègent là ou nous aimerions être, nous ne pourrons pas agir. Conséquence: pour arriver à agir, il faut fouler aux pieds nos résolutions de tolérance.

Cela en dit assez pour montrer le rôle prédominant des conditions extérieures dans les pays où se fondent des sociétés de culture morale, et pour faire comprendre qu'une entreprise pouvant réussir cas échéant en Amérique était irréalisable chez nous, si elle ne prenait pas franchement le parti de se mettre en lutte ouverte avec l'organisation existant dans nos sociétés et en particulier avec l'Eglise. Il ne serait pas mauvais que les promoteurs des sociétés morales eussent enfin le courage de s'avouer à eux-mêmes d'abord, et de dire aux autres ensuite, leur véritable position à cet égard; et qu'en même temps ils cessassent de faire usage d'un moyen de propagande que l'on pourrait bien finir par taxer de peu loyal.

Ajoutons maintenant que si les discours officiels prononcés aux séances de fondation des sociétés morales respirent toujours cette tolérance alléchante que prônent les statuts, on sait bien faire fi de cette même tolérance dès que l'on peut donner cours

¹ Notons en passant que, comme c'était à prévoir, il devait en être de même dans d'autres domaines, par exemple celui de la politique. En religion on se demandait s'il fallait ou non prendre position contre l'Eglise, ici il s'agissait de savoir si on se joindrait ou non à un parti socialiste; et si la question religieuse était devenue « le bacille de la discorde, » la question politique était selon l'expression du président: « l'énigme du Sphinx. »

à ses véritables sentiments. Écoutons par exemple le Dr Stanton Coit. Nous avons sous les yeux les discours prononcés par lui aux réunions de la communauté morale qu'il préside à Londres¹. Dans le quatrième discours, parlant de la prière des chrétiens, il s'élève contre elle de toutes ses forces. Et cela non pas peut-être parce qu'on ne saurait prouver l'existence du Dieu à qui s'adressent ces prières, mais, supposé même que Dieu existât, nous ne devons pas avoir recours à lui : « car nous n'avons pas besoin d'être fortifiés par Dieu, et (dès lors) nous ne devons pas le demander. » Car aussi bien, en l'homme gît une « force gigantesque de caractère » (*gigantische Kraft des Charakters*) qu'il suffit d'éveiller. Car enfin la prière « blesse une des premières vérités de notre conscience et de notre expérience, à savoir que nous pouvons faire notre devoir par nos propres efforts et les secours humains. » Dans un autre chapitre (VI) nous lisons ceci : « Pour ma part je suis de cœur et d'âme voué au mouvement moral plutôt qu'à l'Eglise, non pas parce que j'estime que le temps du christianisme est passé, mais parce que je crois qu'il devrait l'être... qu'il serait bon pour l'humanité que le christianisme fût vaincu par nous, que le simple dévouement au bien de l'ensemble prit la place de l'adoration de Jésus. » Ailleurs encore : « La doctrine de Dieu, comme d'un Etre qui nous aime, est antisociale, est contraire à l'intérêt des pauvres et des opprimés, est un empêchement à l'avènement de la fraternité universelle. » (p. 200.) Jésus-Christ comme Sauveur du monde n'est pas mieux traité : « Rechercher Christ comme le seul auteur et garant de notre vie morale, comme le seul nom par lequel un homme puisse être sauvé, n'est pas moins une conception hostile à la société (*Gesellschaftsfeindlich*....) C'est à lui que les chrétiens veulent tout devoir, ô dérision, ironie ! Il y a des millions d'âmes humaines dans cette ville (Londres) et le seul véritable ami dont chacun puisse se glorifier est un homme qui est maintenant mort depuis près de dix-neuf cents ans. » (p. 213-214.)

On fera du christianisme le cas que l'on voudra, il faudrait

¹ Nous citons d'après la traduction allemande *Die ethische Bewegung in der Religion*. Leipzig 1890.

être fou pour supposer qu'un chrétien donnât son adhésion à une association où l'on parle ainsi de ses espérances et de ses convictions les plus chères.

D'autre part ne l'oublions pas, cette hostilité est pour ainsi dire la condition de vie des sociétés morales. Avouent-elles en effet que leur but est celui que poursuit l'Eglise elle-même, il leur faut rendre raison de leur séparation d'avec cette dernière; elles doivent pour justifier leur existence prétendre offrir plus et mieux que l'Eglise. Cela équivaut, il est vrai, à une déclaration de guerre; mais les sociétés morales n'ont pas le choix; qu'elles aient ou non la franchise de le reconnaître, c'est le seul moyen d'assurer leur avenir. Et l'expérience ne nous donne pas tort. L'on se rappelle peut-être ce que nous disions au début des destinées des sécularistes anglais; séparés en deux branches collatérales, cette branche seule qui avait pris nettement position contre le christianisme, subsiste encore aujourd'hui, tandis que l'autre, cherchant à vivre dans une malheureuse neutralité entre l'Eglise et ses adversaires, dépérit bientôt et disparut définitivement en 1890.

Après avoir fait ressortir les caractères différents que doivent revêtir les sociétés morales en Amérique et les sociétés morales en Europe, qu'il nous soit permis en terminant de jeter un coup d'œil sur l'œuvre de F. Adler considérée dans sa patrie d'origine, ou dans ce qu'elle serait chez nous, supposé que les circonstances fussent également favorables à son développement.

Trois choses ont puissamment contribué à donner aux sociétés américaines de culture morale leur essor et leur vie.

D'abord ce fait, sur lequel nous ne revenons pas, d'avoir trouvé un champ d'action non encore occupé.

Deuxièmement, le caractère individualiste qui caractérise l'Américain par opposition à l'Européen ancré dans sa civilisation plusieurs fois séculaire. Beaucoup plus entreprenant, l'Américain voyant un but à réaliser, une lacune à combler, mettra lui-même la main à l'œuvre; il le fera seul ou en s'associant

des aides. L'Européen, habitué à voir les pouvoirs centraux du gouvernement et de l'Eglise agir dans de telles occurrences, signalera bien peut-être des imperfections ou des erreurs, mais sera plutôt disposé à laisser aux puissances établies le soin de l'action proprement dite.

Enfin un troisième point qui a bien son importance, F. Adler, le père de ces sociétés en Amérique, est loin d'être un homme ordinaire. L'influence profonde qu'il exerce sur ceux qui l'approchent n'a pas peu contribué au succès de son entreprise. Avec cela un génie organisateur, un pédagogue distingué et surtout un orateur entraînant. C'est après le premier de ses discours que fut décidée la fondation de la société mère de New-York. C'est à son école et comme ayant été pendant plusieurs années son compagnon d'œuvre, que s'est formé le Dr Stanton Coit, actuellement à la tête des sociétés morales anglaises, personnalité si marquante dans tout le mouvement moral. C'est enfin après qu'on eut été une seule fois sous le charme de sa parole, que commencèrent à Berlin les discussions pour la création de la société allemande de culture morale. — Il est inutile de dire que la force de F. Adler provenait surtout de sa confiance dans l'avenir de son entreprise. Cette foi absolue, cette foi de sectaire a été le plus puissant facteur de ses victoires : « O mon Amérique, ô mon Amérique, — s'écrie-t-il le jour du premier anniversaire de la fondation de la société morale de New-York, — si ce pouvait être à toi, qui as déjà donné au monde la liberté politique, de lui apporter encore la liberté spirituelle après laquelle nous soupirons ; à toi de briser aussi ces liens spirituels qui retiennent tes fils et tes filles. Ces milliers d'enfants qui combattent pour un état meilleur qu'ils ne connaissent pas encore, oh ! que nous puissions leur venir en aide dans la lutte, et eux à nous ! Que les cœurs d'un grand nombre puissent s'unir dans le but commun de les élever au-dessus des soucis sordides et pénibles qui sont les leurs, d'ennoblir ces vies et de les rendre glorieuses ! Les moissons attendent, puissent venir les ouvriers ! » (*Creed and Deed*, p. 178-179.)

Mais maintenant, de ces trois conditions particulièrement favorables aux sociétés morales en Amérique, il n'en est aucune qui leur soit absolument spéciale, aucune qui soit faite pour leur assurer à elles plutôt qu'à toute autre congrégation sociale une supériorité incontestable. De ce que la rivalité avec les Eglises chrétiennes n'apparaît pas d'une façon évidente, comme en Europe, cette rivalité n'en existe pas moins en fait comme nous l'avons montré, l'occasion seule lui manque pour se manifester. Quant à l'individualisme ou à l'esprit d'initiative, il peut servir aussi bien toute autre cause que le mouvement moral. Et enfin la personne de F. Adler ne sera pas toujours là.

Pour nous, il nous paraît que c'est justement ce à quoi elles attribuent leur force qui fait la faiblesse des sociétés morales. Ce qui manque pour assurer la durée ou la vie à leur entreprise, c'est ce qu'elles rejettent, c'est l'élément religieux. On peut se faire de la religion n'importe quelle conception, en elle gît le secret de la prospérité, surtout dans une œuvre de portée aussi générale que celle de F. Adler. Les sociétés morales ont nié d'emblée qu'il y ait aucun rapport entre la religion et la morale : « C'est là, dit Sheldon lui-même, s'il faut l'appeler ainsi, la seule foi professée par les membres de la société. » C'était mal à propos trancher un nœud gordien. Il est des problèmes qui moins que tout autre se laissent résoudre par un trait de plume. *Ni en fait, ni en droit* cette déclaration d'indépendance de la religion et de la morale n'a été consommée par les partisans du mouvement qui nous occupe.

En fait d'abord : car non seulement le mot de religion, — ils disent souvent qu'ils visent à « faire de la morale la religion de l'humanité, » — mais la chose même les poursuit. Il y a chez eux des cultes réguliers, avec chants, lectures, prédication ; il y a réception de catéchumènes, etc. N'est-ce pas un hommage rendu à cet éternel humain que leur œuvre voudrait sacrifier ? n'est-ce pas un aveu tacite mais significatif qu'ils sentent une lacune et qu'ils veulent chercher à la combler pour demeurer à la hauteur du but à atteindre ? Si la manière dont ils pro-

cèdent est efficace, je laisse à l'appréciation de chacun d'y répondre¹.

En droit ensuite : car lorsqu'une fois il arrive à l'un ou à l'autre d'entre eux d'aborder ces questions pour y faire valoir la raison, ils ne se montrent guère conséquents.

Voici l'exemple du fougueux Dr Stanton Coit : « Le sentiment religieux, dit-il dans le premier de ses discours, auquel en appellent toujours les hommes n'existe pas ; il est tout simplement le produit fantaisiste de l'imagination. » Le Dr Coit en appelle à son propre exemple. Il raconte comment ce sentiment religieux, se manifestant jadis en lui, s'est évanoui comme un fantôme lorsqu'il s'est pris à le considérer de plus près, à chercher à en pénétrer l'essence. (Chap. V, p. 58 et 59.) Inutile d'ajouter qu'il en serait de même pour quiconque procéderait à cet examen. Le Dr Coit, on le sait, n'est pas le premier qui ait soutenu cette thèse et nous ne nous arrêterons pas à la discuter. Nous demanderons seulement : Si en effet le sentiment religieux peut être dissipé par l'analyse et le raisonnement, qu'en est-il du sentiment moral auquel le Dr Coit en appelle sans cesse ? ou bien le « Lecturer » de Londres aurait-il peut-être des raisons à faire valoir, qui rendraient inattaquable la valeur de l'argumentation quand il s'agit du sentiment moral ? Voici la réponse : « Si quelqu'un nous demande : pourquoi devrais-je agir moralement ?... nous pouvons trouver difficile de donner une réponse qui le contente ; — comme si un aveugle nous demandait ce que nous entendons par le soleil et la magnificence de ses rayons, nous ne saurions le lui faire comprendre, et cependant ce ne serait pas parce que nous ne connaissons pas le soleil et sa lumière, mais parce que cet homme est aveugle.... Or il peut exister quelque chose d'analogue à un manque de sens quand il s'agit de saisir les

¹ Il faut voir à ce propos un passage du discours déjà cité de M. G. Maier. L'orateur ne voudrait pas avoir l'air d'un « réactionnaire, » cependant il revendique hautement la nécessité du culte dans le sein des sociétés morales. Il décrit assez longuement (p. 20 ss.) les éléments qu'il voudrait y voir figurer. Et p. 24 il en vient à demander même un culte de famille.

vérités morales. La corruption et la dépravation d'une nature morale, qui gît dans cette question : pourquoi devrais-je agir selon la justice ? deviennent évidentes lorsque nous la posons d'une façon plus précise et que nous demandons : Pourquoi devrais-je élever mon enfant ? Pourquoi devrais-je ne pas frapper ma femme ? Pourquoi devrais-je ne pas tuer mon père ? Pourquoi ne devrais-je pas me plaire à être cruel ? Lorsque quelqu'un pose de pareilles questions nous devons éprouver de la pitié pour cette personne, mais ne pas nous laisser aller à discuter avec elle. » (p. 9 à 10.) Donc, déclare notre moraliste, celui qui n'a pas le sentiment moral est un homme malade ; il ne sent pas que telle chose est mauvaise, telle autre bonne, parce qu'il lui manque une faculté, comme le sens de la vue manque à l'aveugle. — Mais alors, encore une fois : et le sentiment religieux ? Ne serait-on pas peut-être malade aussi en ne le possédant pas ? Ou bien, si celui-ci on peut l'analyser et le faire évaporer comme un corps chimique dans un creuset, ne pourrait-il pas en être de même de celui-là ? Où est en effet la preuve que le jour ne viendra pas (d'ailleurs il est déjà venu) où se basant sur quelque raisonnement un homme nous dira : « Le sentiment moral est une illusion ? » De quel côté alors, toujours en partant des données du Dr Stanton Coit, sera la vérité, de celui qui affirme ou de celui qui nie l'existence d'un sentiment en nous ? La morale repose donc sur quelque chose de tout aussi précaire que la religion ; — ou bien la religion repose sur un terrain tout aussi solide que la morale.

Mais ce sont là des raisonnements qui, dira-t-on, laissent le protocole toujours ouvert. Ce qui serait bien plus convaincant ce sont des faits. Or il n'est pas besoin de nous éloigner beaucoup des sociétés morales pour en rencontrer de non équivoques. En voici un qui nous semble particulièrement propre à mettre en évidence cette vérité, qu'en sacrifiant le ressort d'action de la religion, F. Adler faisait imprudemment fi de ce qui eût pu être son plus puissant allié.

Chacun a entendu parler en ces dernières années des progrès considérables réalisés par les néo-catholiques américains (si nous osons les nommer ainsi), à la tête desquels se trouvent

les deux célèbres prélats, le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, et Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul. Ce que veulent ces deux ardents défenseurs de la foi catholique aux Etats-Unis c'est, comme les sociétés morales, le bien de tous. Ils s'efforcent de tendre la main aux malheureux et aux petits. Il n'est question sociale à laquelle ils ne s'intéressent et où ils ne cherchent à intervenir. Personne ne l'ignore là-bas ; c'est de toutes les parties de l'Amérique qu'on vient les consulter, car on a en eux la plus grande confiance. Et leurs efforts ont été si abondamment bénis qu'ils ont élevé le nombre des catholiques de 25 000 qu'il était au commencement du siècle à 10 millions. De 1 évêque et de 30 prêtres, le chiffre des serviteurs de l'Eglise a dû, pour suffire aux besoins, s'élever à 90 évêques et 8 à 9000 prêtres. Leurs séminaires sont répandus partout, et ils ont près de Washington une université confiée à leurs soins et vouée à leur cause. — Et pourtant les difficultés ne leur ont pas été épargnées. On les a calomniés. On leur a prêté des idées propres à les faire sûrement décrier. On a publié sous leur nom de fausses proclamations perfidement rédigées. On a fait valoir les dangers du papisme dans un siècle de lumière et dans un pays de liberté ; — rien n'a entravé leur marche triomphante.

Or, nous le demandons : qu'est-ce donc, — tandis que les sociétés morales, si elles ont leur champ d'activité aussi, ne sont pas à comparer, tant s'en faut, quant à leurs progrès et leur influence, avec ces chrétiens, — qu'est-ce donc qui assure à ces derniers un si étonnant succès ? Est-ce peut-être simplement que l'on trouve chez eux beaucoup d'hommes d'action ? — Mais les sociétés morales en ont également. Est-ce alors qu'ils aient à leur tête des directeurs particulièrement habiles ? — Nous avons eu l'occasion de dire ce qu'était à cet égard F. Adler et bien d'autres pourraient être cités à côté de lui dans les différentes sections des sociétés morales. Est-ce enfin l'ardente campagne de Mgr. Ireland contre l'obscurantisme de notre siècle et la routine religieuse entravant le progrès sous prétexte de piété ? — Mais les sociétés morales se figurent être autrement avancées encore sur cette voie que Mgr Ire-

land, puisque c'est justement au nom des progrès de la science et de la pensée qu'elles veulent faire abstraction de l'Eglise dans leur œuvre de réforme. — Il ne reste donc rien d'autre que le respect des besoins religieux en l'homme, qui puisse rendre compte de la prospérité du néo-catholicisme américain. La conclusion s'impose : si toutes les conditions favorables aux catholiques, les sociétés morales les possèdent également, à une seule exception près, qui est la foi religieuse, c'est que cette foi est bien le levain de l'œuvre des Gibbons et des Ireland. « L'âme a besoin de nourriture, » disait ce dernier. Cette nourriture les sociétés morales ne peuvent l'offrir. Au contraire elle est dispensée abondamment à ceux qui marchent sous les drapeaux des prélats catholiques. Et la preuve que c'est bien cette nourriture-là qui répond aux besoins intimes du peuple, je la déduis de ces paroles de Mgr Ireland discutant un jour les problèmes sociaux d'Amérique : « La meilleure espérance de l'Eglise est ici dans les ouvriers. Tous ceux qui sont catholiques sont pratiquants. Vous les verrez communier à Pâques presque sans exception. C'est cette faveur du peuple qui nous donne cette opportunité magnifique dont je parle toujours¹. »

Nous terminons ici cette étude dont la conclusion pourra être très brève : quoi que prétendent les sociétés de culture morale, elles ne nous ont pas apporté cette idée destinée à régénérer le monde, cette idée vraiment féconde et qui, tombant dans le sein de notre société moderne plongée dans une anxieuse attente, prendrait feu comme une trainée de poudre d'une extrémité de la terre à l'autre. L'enthousiasme des promoteurs des sociétés morales ne nous arrive que glacé ; le germe porte en lui-même trop peu de vie pour l'arbre immense qu'on le destinait à devenir.

Par contre, nous la connaissons tous cette semence, grosse à l'origine comme un grain de moutarde et qui est devenue un arbre puissant, malgré les entailles et les coups de hache dont on l'a couvert ; c'est la semence déposée en terre par

¹ Cité d'après Paul Bourget : *Outre-mer*, vol. I^{er}, p. 241. C'est au même auteur que nous avons emprunté les chiffres indiqués ci-dessus.

Jésus de Nazareth. Par deux fois déjà dans l'histoire du monde, à l'aube de l'ère nouvelle qui a séparé l'humanité païenne de l'humanité chrétienne, et au seizième siècle par la salubre et énergique influence des Luther, des Calvin, des Zwingli, — par deux fois déjà, c'est là que les hommes ont puisé la force et la vie qui semblaient abandonner les peuples de la terre ; par deux fois c'est cette mystérieuse puissance qui a tiré l'homme de dessous les monceaux de ruines amassés par des ambitions funestes. Ne serait-ce pas à ce christianisme, sous la forme particulière qu'il revêt chez les néo-catholiques des Etats-Unis ou sous toute autre, à ce christianisme que beaucoup affublent aujourd'hui d'un costume de fou de cour pour mieux lancer contre lui leurs anathèmes, que l'on ferait mieux de demander une fois encore la solution du problème, que F. Adler s'est imaginé résoudre par la fondation des sociétés pour la culture morale d'Amérique et d'Europe ? — Pour nous, nous le pensons. Si nous sommes tout disposé à voir dans le mouvement moral un nouveau et solennel « garde-à-vous » adressé à l'Eglise ; si celle-ci ne doit pas oublier que plus elle laissera occuper de positions par ses adversaires déclarés ou non, plus aussi il lui faudra de temps et de peines pour regagner le terrain perdu durant sa funeste léthargie ; d'autre part nous disons avec Jouffroy : « Le fond du christianisme est trop vrai pour que cette religion disparaisse comme l'a fait le paganisme : sa destruction est un rêve... qui ne se réalisera pas ; mais nul doute qu'elle ne doive subir une épuration et recevoir une forme nouvelle ;... autrement la révolte qu'elle a excitée, l'incrédulité présente et ce long travail de l'humanité chrétienne qui date du quinzième siècle, n'auraient pas de sens, ce qui est impossible ¹. »

Mars 1896.

P. S. — D'après les renseignements que nous recevons au moment de corriger les épreuves de ce travail, l'état de la Société suisse de culture morale est à l'heure qu'il est le suivant : environ

¹ *Cours de droit naturel*, X^e leçon.

180 membres actifs. Le président en est M. le pasteur Pflüger, et le secrétaire M. Gustav Maier.

La réunion internationale de Zurich vient de prendre fin. Elle a duré du 25 août au 11 septembre. Comme à Iéna en 1893, un certain nombre de conférences publiques (*Vortragskurse*) ont été faites par des membres de la Société ou simplement des personnes sympathisant avec cette dernière. Ces séries de conférences ont duré du 25 août au 5 septembre inclusivement. Du 6 au 11 septembre ont eu lieu les séances proprement dites de la Société internationale où différentes questions importantes ont été discutées ; citons seulement le projet d'une académie éthique internationale à Zurich (*Internationale ethische Akademie*).

Des renseignements plus complets sur cette réunion se trouvent consignés, entre autres journaux, dans la *Neue Zürcher Zeitung* du 26 août au 12 septembre et dans le *Berner Bund* de la même époque. Ajoutons que la maison Siebert, à Berne, édite en ce moment par livraisons les conférences de Zurich. Nous avons reçu déjà le premier numéro, contenant le commencement de la série des huit conférences de M. Harald Höffding, le célèbre philosophe danois.
